



Je choisis  
L'AGRICULTURE  
D'ICI



## Sommaire

Le mot du président	2
Les activités de mise en marché	7
Les activités générales	17
Le syndicalisme d'affaires	23

# Notre MISSION



**Dans le but d'assurer à tous les producteurs de bovins du Québec le meilleur revenu net possible, procurant ainsi une qualité de vie décente, la Fédération des producteurs de bovins du Québec se donne pour mission :**

- ✓ de soutenir le développement et la croissance des entreprises, de la production et de l'ensemble de l'industrie bovine du Québec en vue d'offrir à notre client ultime, le consommateur, un produit de qualité répondant à ses exigences;
- ✓ de gérer efficacement les mécanismes de mise en marché collectifs, tout en respectant le rythme de développement de chaque secteur de production;
- ✓ de supporter la mise en commun de préoccupations particulières aux secteurs de production ainsi que la recherche de solutions pouvant bénéficier à l'ensemble des producteurs.



# Mot du PRÉSIDENT



Quelle année chargée! En 2010, plusieurs dossiers nous ont interpellés à la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ). Le rapport annuel que je vous présente se veut le reflet de nos actions menées toute l'année.

## Un filet de sécurité vital

La sécurité du revenu demeure un volet fondamental pour le développement de nos entreprises bovines. En 2009, les producteurs ont obtenu des gains importants, lorsque le gouvernement a consenti à La Financière agricole du Québec (FADQ) une hausse substantielle de son enveloppe budgétaire à 650 M\$. Pourtant, les producteurs de bovins savent bien que ce dossier est loin d'être clos. Le maintien du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) dans le secteur veau d'embouche à 1/3 sur la vache pour une autre année est un pas dans la bonne direction. Mais soyons réalistes, les prochaines années seront encore cruciales. Ainsi, la Fédération continuera à faire valoir les arguments des producteurs de bovins auprès de la FADQ pour consolider le programme sur la base des coûts réels de production. Offrir un filet de sécurité à long terme aux producteurs du Québec, c'est choisir l'agriculture d'ici!

« Miser uniquement sur l'aspect économique et la performance à tout prix de l'agriculture nous coûterait cher à long terme, comme peuple, comme société. »

## Une Fédération bovine solide

Vous savez également qu'à la suite de nos pressions menées à travers le Québec, la FADQ s'est finalement engagée à remettre aux producteurs les coupures occasionnées par la mesure du 25 %, jusqu'à concurrence du budget global prévu. À l'ère des concentrations tous azimuts, les producteurs de bovins ont plus que jamais besoin d'une organisation collective solide, efficace et bien gérée. Mettre en commun nos forces et faire preuve de solidarité dans une Fédération qui obtient des gains pour ses producteurs, ça aussi c'est choisir l'agriculture d'ici!

Tout en travaillant fort pour maintenir de bons programmes de sécurité du revenu, des conditions environnementales adaptées à nos spécificités et un contexte d'affaires propice au développement de nos fermes, la Fédération et ses agences de mise en marché demeurent pleinement concentrées sur leur mission première : assurer la mise en marché ordonnée et efficace de nos produits. À ce titre, chacune des cinq agences de mise en marché peut être fière du travail accompli au cours de la dernière année.

## Une véritable politique agricole québécoise : ça presse!

Sous peu, le gouvernement du Québec déposera son très attendu livre vert qui posera les jalons de notre agriculture pour les années à venir. Nos outils que sont la loi sur la mise en marché, la sécurité du revenu, la protection du territoire agricole et son occupation, la représentation syndicale unique pour des producteurs forts et unis répondent déjà aux préoccupations exprimées. La protection de l'environnement, nous la faisons au quotidien. La reconnaissance de la technique des amas au champ et, ultimement de nos enclos d'hivernage, offre des retombées importantes pour les producteurs qui veulent à la fois bien préserver leur environnement et produire à moindre coût. Maintenir ces acquis, c'est choisir l'agriculture d'ici!

Accrues dans notre communauté, nos entreprises agricoles ont un impact sur plusieurs fronts : social, environnemental, économique, territorial et j'en passe. Est-ce nécessaire de le rappeler, nos fermes, peu importe leurs dimensions, sont de type familial. Dans cet esprit, les producteurs s'attendent à un support gouvernemental équitable pour tous.

Cette agriculture nordique qui nous définit, qui fait partie de notre paysage, nous avons le devoir de la protéger, de la mettre en valeur au même titre qu'un peuple défend et protège sa langue, sa culture. C'est le choix que notre gouvernement doit faire pour que nous, producteurs, puissions aussi continuer à choisir l'agriculture d'ici!

*Michel Dessureault*, président

Le président de la Fédération, les présidents des 14 syndicats régionaux élus dans leur région respective et les cinq présidents des comités de mise en marché composent le conseil d'administration (C. A.) de la Fédération. Responsable d'administrer et d'appliquer le Plan conjoint, le C. A. adopte les règlements et entérine les conventions de mise en marché. En 2010, le conseil d'administration s'est réuni à huit reprises.

Les administrateurs de la Fédération donnent également suite aux décisions de l'assemblée générale annuelle. Ils prennent position sur les politiques, les programmes agricoles, la réglementation et toute autre question concernant la Fédération, la production et la mise en marché des bovins.



1. Claude Viel\*, vice-président, 2. Yvon Boucher\*, 3. Michel Dessureault\*, président, 4. Michel Daigle\*, 5. André Ricard\*, 6. Pierre Ruest, 7. Johanne Poulin, 8. Guy Gallant, 9. René Perreault, 10. Daniel Lajoie, 11. Antoine Doyon, 12. Bertrand Bédard, 13. Stanislas Gachet, 14. Gib Drury, 15. Thérèse G. Carbonneau, 16. Gérard Lapointe, 17. Gilles Murray, 18. J.-Alain Laroche, 19. Eddy Proulx  
\*Comité exécutif

# Mot du DIRECTEUR GÉNÉRAL



## Enfin, le vent change de bord!

Les dernières années ont été particulièrement difficiles pour nos producteurs et notre industrie, le marché n'étant tout simplement pas au rendez-vous. Le cycle du bœuf y est pour quelque chose, car nous étions dans la phase descendante des prix. Par contre, contrairement aux cycles antérieurs, deux phénomènes ont amplifié la chute des prix.

Tout d'abord, la fermeture des frontières à nos produits à la suite de la découverte de l'ESB au Canada en 2003 et, par la suite, les effets de la crise économique et financière mondiale amorcée en 2008 et qui a appauvri considérablement les consommateurs. Cette situation sans précédent a posé d'énormes défis pour nos fermes, notre industrie dans son ensemble, pour notre organisation et notre Plan conjoint.

## L'évaluation périodique devant la Régie

Au plus tard à tous les cinq ans, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) convie chaque office de producteurs à lui faire rapport de ses activités. Le 10 novembre 2010, les administrateurs de la Fédération ont donc eu l'occasion de démontrer la pertinence et les résultats de nos interventions dans la mise en marché, mais aussi d'identifier, pour chacun de nos secteurs de production, les cibles stratégiques et les priorités d'intervention pour les prochaines années.

Cet exercice nous a permis de constater que malgré le contexte défavorable qui a fait chuter nos volumes de production, des avancées ont été réalisées dans chacun de nos secteurs de production pour consolider davantage la mise en marché de nos produits.

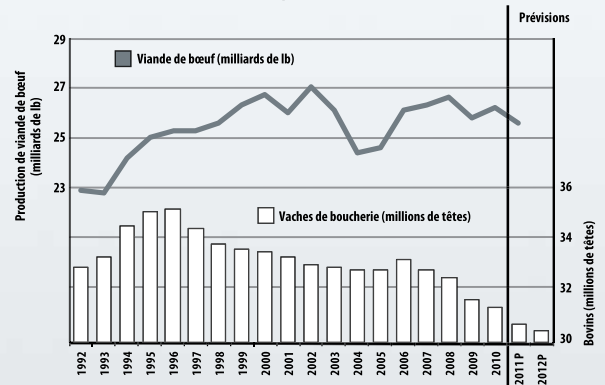
À titre d'exemple dans le secteur veau d'embouche, soulignons la mise en place de ventes supervisées dans les régions dépourvues d'encans et la reconnaissance des services de pesées supervisées en installations et hors installations par la FADQ permettant ainsi aux producteurs d'être compensés sur le poids réel de leurs veaux d'embouche.

Que dire également du secteur bouvillon d'abattage qui a su adapter sa mise en marché, afin d'atténuer les contraintes apportées par le règlement américain sur l'étiquetage du pays d'origine (COOL) entré en vigueur en septembre 2008. Le succès du développement du marché américain découle essentiellement de la décision des producteurs de bouvillons d'abattage de le desservir collectivement. C'est tout à leur honneur!

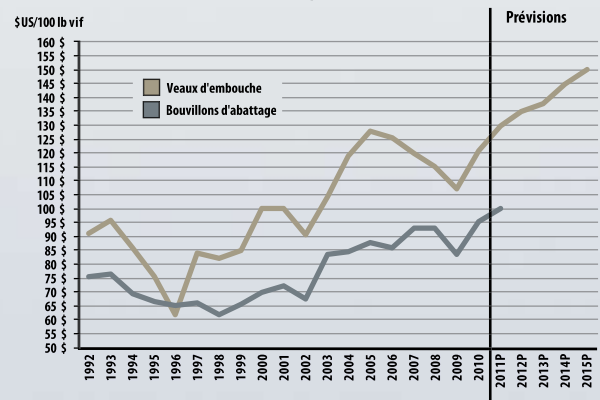
Pour leur part, c'est en 2009 que les producteurs de veaux de lait ont décidé de se doter de leur premier règlement de mise en marché comportant une table de fixation des prix. Chaque producteur dispose dorénavant de références de production et d'un cahier des charges assurant la production de veaux de lait de qualité. Par ailleurs, pour accroître la part des revenus

## LE CYCLE BOVIN ET LE MARCHÉ AMÉRICAIN

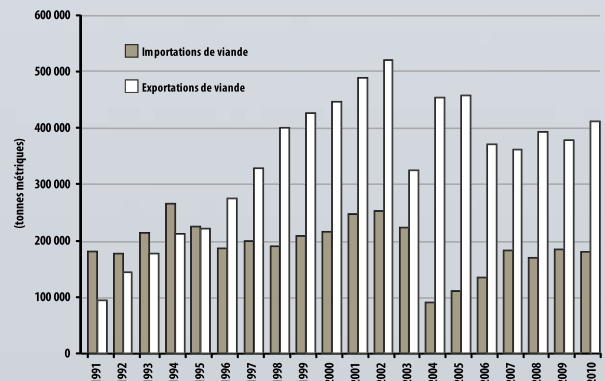
### La production



### Les prix



## IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DE VIANDE BOVINE AU CANADA



provenant du marché, le secteur veau de grain a appliqué plus fermement son mécanisme de gestion des surplus et a maintenu le prix plancher à un niveau plus élevé. Il a également développé une nouvelle approche en promotion et développement des marchés.

Les producteurs de bovins de réforme ne sont pas en reste. En fait, ils sont dorénavant payés sur la base du poids carcasse et sur le résultat de la classification de leurs bovins. Cela reflète davantage la valeur réelle de chaque bête. Des économies sont également réalisées à la suite de la mise en place de la livraison directe à l'abattoir.

Il ne fait donc aucun doute que les interventions faites dans le cadre du Plan conjoint, au cours des cinq dernières années, ont servi l'ensemble des producteurs et ont favorisé une mise en marché plus ordonnée et plus efficace de nos bovins.

### **Des efforts de rationalisation également à la Fédération**

Pour atténuer les effets de la baisse de la production sur ses revenus, la Fédération a poursuivi en 2010 ses efforts de rationalisation. Le principal défi consiste à maintenir une réponse de qualité aux attentes et aux besoins des producteurs, mais avec une équipe réduite. Cela oblige à la fois de revoir les priorités et de réorganiser le travail. Nous y réussissons grâce à la collaboration des administrateurs de la Fédération et de nos employés. Il m'importe de souligner ici leur dévouement et leur professionnalisme.

### **Tirer profit de la reprise des marchés**

Le cycle du bœuf entame actuellement sa phase ascendante. Les prix de presque tous nos produits sont à la hausse. Il faut maintenant reprendre le terrain perdu, consolider nos entreprises tout en relançant le développement et la croissance de nos productions de viande de bœuf et de veau. Nous avons en mains les leviers pour y parvenir plus rapidement que n'importe où ailleurs en Amérique du Nord.

Notre loi sur la mise en marché est unique. Nulle part ailleurs, les producteurs peuvent déployer une force collective comme le permettent cette loi et nos plans conjoints qui en découlent. Aussi, malgré ses irritants, le programme ASRA est doté d'une nouvelle enveloppe budgétaire bonifiée.

Les producteurs du Québec peuvent également compter sur un abattoir dédié à la vache de réforme et dont la croissance sera soutenue par le développement du bouvillon d'abattage. Le Québec dispose également des plus beaux fleurons de l'industrie canadienne du veau. Il ne manque qu'un seul élément : une véritable politique agricole québécoise. Nous invitons donc le gouvernement du Québec à choisir, lui aussi, l'agriculture d'ici.

*Gaétan Bélanger, agr.*  
Directeur général

« Citoyens, consommateurs, gouvernements,  
intervenants de l'industrie,  
chacun a le devoir de choisir  
l'agriculture d'ici. »







Les activités  
DE MISE EN  
MARCHÉ





## Faits saillants

En 2010, on constate une hausse du volume dans les encans spécialisés (6992 têtes). Le prix a suivi une courbe ascendante tout au long de l'année alors que les volumes commercialisés ont franchi la barre des 30 000 veaux à l'hiver 2010. Une première au cours des cinq dernières années!

En 2010, le principal mandat de l'agence de vente des veaux d'embouche a été de faire reconnaître le service de pesée supervisée par la FADQ et de le mettre en place en octobre. Le 10 août, la Régie a approuvé le nouveau Règlement sur la production et la mise en marché des veaux d'embouche du Québec permettant, entre autres, l'ajout des ventes supervisées et la signature des ententes avec Agri-Traçabilité Québec (ATQ), afin d'obtenir de l'information sur tous les veaux d'embouche produits au Québec et commercialisés par des producteurs québécois. Toujours en août, la RMAAQ a homologué la nouvelle Convention de mise en marché des veaux d'embouche conclue avec les deux associations d'encans.

Afin de développer une approche concertée dans certains dossiers d'intérêt commun, un comité filière veaux d'embouche et bouvillons d'abattage a été créé. Celui-ci est composé de deux représentants du secteur veau d'embouche, deux du bouvillon d'abattage et d'un représentant de la Fédération. Les propositions qu'il élabore doivent être entérinées par les deux comités de mise en marché avant leur mise en place.

## Orientations pour 2011

Les premiers mois de l'année 2011 seront consacrés à la mise en œuvre de l'ensemble des éléments du règlement et de la convention, particulièrement en ce qui concerne la collecte des données de commercialisation des veaux d'embouche, incluant les ventes supervisées. L'agence est consciente que des ajustements pourraient être apportés en 2011, particulièrement pour les producteurs qui vendent des animaux pour la reproduction et qui sont assurés uniquement au produit Veaux d'embouche. Concernant l'obligation de détenir des taureaux de génétique supérieure, la Fédération a demandé à la FADQ de reporter sa décision, afin de procéder à une analyse globale de la situation et de convenir d'un plan d'action concerté et cohérent. C'est à suivre.

## Nouvelle enquête

Une nouvelle étude sur les coûts de production est en cours par le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA). L'étude porte sur les résultats de l'année 2010 et l'application du nouveau modèle qui en découlera est prévue à compter de l'année 2012. Le CECPA a sélectionné 70 entreprises vache-veau dont la taille se situe entre 60 et 350 vaches en inventaire. Les résultats de l'étude devraient être communiqués aux producteurs à la fin de l'automne 2011.

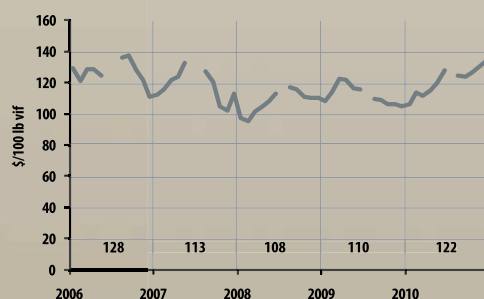


Thérèse G. Carboneau,  
présidente du comité  
de mise en marché des  
veaux d'embouche



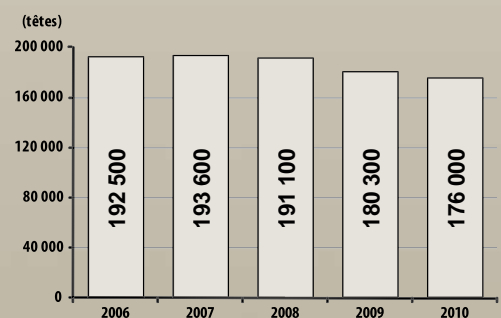
### VEAUX D'EMBOUCHE

Ventes aux encans spécialisés du Québec  
Mâles 500-700 lb



### VEAUX D'EMBOUCHE

Volume



## Faits saillants

En 2010, le volume de production a subi une diminution 7,6 % (13 600 bouvillons). En raison de cette réduction, les activités de mise en marché ont été consacrées à la consolidation des opérations et des relations avec les acheteurs réguliers. L'agence a collaboré avec JBS-USA afin d'atténuer les impacts financiers négatifs du COOL et a maintenu ses contacts avec les trois principaux acheteurs canadiens, soit Cargill, St-Helen's Meat Packers et Ryding Regency.

## Bœuf Qualité Plus

Au 31 décembre 2010, 25 entreprises, représentant le tiers de la production, étaient conformes aux critères du *Manuel du producteur*. Partout au Canada, le programme prend de l'ampleur et l'approche est de plus en plus intégrée dans plusieurs autres productions agricoles au Québec. Rappelons qu'il est obligatoire pour la volaille, le porc et le lait.

## Expertise vétérinaire

Le programme Expertise vétérinaire a poursuivi ses activités en publiant plusieurs articles dans la revue *Bovins du Québec* et dans le bulletin *Expertise vétérinaire en santé des bouvillons d'abattage* ([www.santedesbouvillons.qc.ca](http://www.santedesbouvillons.qc.ca)). La promotion des nécropsies se continuera en 2011. Le soutien au secteur veau d'emboche se poursuivra également. Pour la saison 2010-2011, le contrôle de la vaccination se fera à partir de parcs d'engraissement du Québec recevant des veaux d'encans spécialisés situés au Québec.

## Bovitrace

Au 31 décembre 2010, une quarantaine d'entreprises utilisaient Bovitrace, soit 55 % de la production totale de bouvillons au Québec ([www.bovitrace.com](http://www.bovitrace.com)).

## Nouvelle enquête

Une nouvelle étude sur les coûts de production est en cours sur 37 entreprises de bouvillons dont la taille se situe entre 500 et 4300 bouvillons produits. Les résultats seront communiqués aux producteurs vers la fin de l'automne 2011 et le nouveau modèle serait appliqué en 2012.

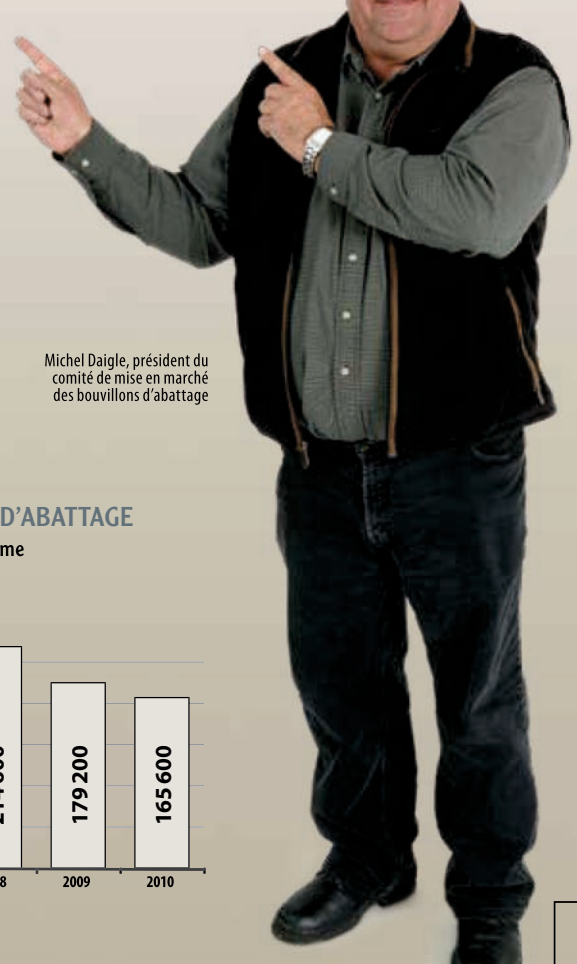
## Orientations pour 2011

L'agence poursuit la mise en œuvre de son plan d'action comportant deux volets : la communication et la mise en marché. Le bulletin d'information

le *bouvillon* a été publié à neuf reprises en 2010 et quatre rencontres régionales « le bouvillon en région » ont été organisées à travers le Québec.

Concernant le volet mise en marché, les rencontres avec les groupes impliqués sont en cours. Le comité filière veaux d'emboche et bouvillons d'abattage continuera également ses travaux.

Au cours de l'année 2011, le comité de mise en marché des bouvillons d'abattage (CMMBA) entend aussi consacrer des énergies à la défense des intérêts des producteurs de bouvillons dans le dossier de l'ASRA et de ses nouvelles modalités, de même que dans le calcul du nouveau coût de production.

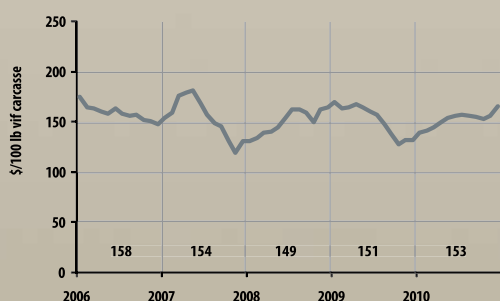


Michel Daigle, président du comité de mise en marché des bouvillons d'abattage

### BOUVILLONS D'ABATTAGE

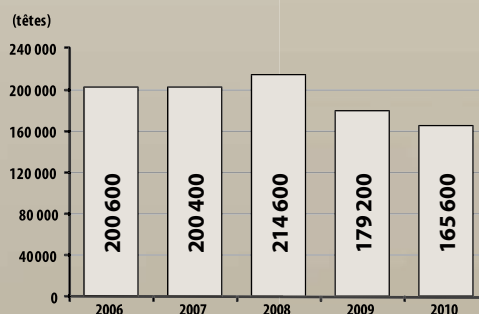
Ventes des producteurs du Québec

Chargements complets de bouvillons A1-A2, FAB ferme



### BOUVILLONS D'ABATTAGE

Volume





Gérard Lapointe, président du comité de mise en marché des veaux de grain



de production et la révision du cahier des charges en prévision de l'entrée en vigueur prochaine des normes HACCP dans l'élevage du veau de grain et d'une éventuelle révision de notre stratégie en promotion qui serait davantage axée sur la certification des méthodes de production. L'agence s'est également penchée sur l'amélioration et le développement du site extranet pour en accroître l'utilisation des producteurs.

## Suites de l'enquête du coût de production

À la suite de la mise à jour du coût de production qui entraînait une diminution de la compensation des producteurs de 74 \$/veau, un consultant externe a été mandaté pour évaluer l'impact du nouveau modèle et les mesures d'adaptation que les producteurs entendaient mettre en œuvre pour y faire face. L'étude a confirmé que 80 % des entreprises de veaux de grain seront en situation financière difficile avec l'avènement du nouveau modèle en 2010. Malgré ce constat, la FADQ n'a pas voulu prendre de mesures pour atténuer l'impact de l'entrée en vigueur du nouveau modèle, comme le lui avait demandé la Fédération.

## Orientations pour 2011

En toute fin d'année, la RMAAQ a approuvé la modification du Règlement sur la production et la mise en marché des veaux de grain concernant la gestion des historiques. L'agence a convenu de lancer un appel d'offres pour l'émission de 5000 veaux en historiques supplémentaires. En parallèle, une autre émission d'historiques sera faite en vertu du nouveau programme pour la relève. Le projet devrait démarrer au printemps 2011.

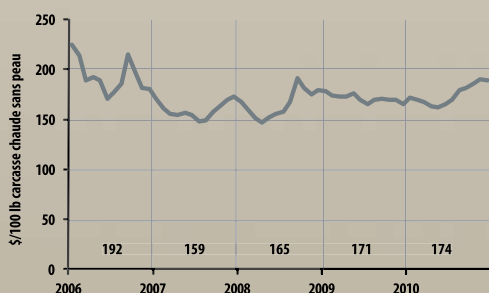
## Faits saillants

En 2010, la production totale de livres de viande de veau de grain a été de 30 millions, ramenant la baisse de production réelle à seulement 1,4 % par rapport à 2009. L'année a débuté avec un prix plancher à 1,77 \$ et s'est terminée à 1,92 \$. Son niveau moyen pour l'année 2010 a été de 1,83 \$.

À la suite de la journée de réflexion stratégique qui s'est tenue le 10 septembre dernier, le comité de mise en marché a établi plusieurs priorités de travail. Elles touchent l'émission d'historiques de référence supplémentaires, l'émission d'historiques spécifiques à la relève, la diminution des coûts

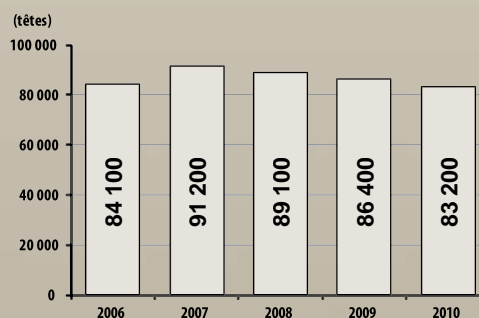
### VEAUX DE GRAIN

Ventes aux enchères électroniques du Québec  
Moins les frais de gestion des surplus



### VEAUX DE GRAIN

Volume





## Faits saillants

Les effets de la crise financière qui a frappé les États-Unis il y a deux ans se sont encore fait sentir en 2010. La production américaine de veaux de lait a de nouveau régressé en 2010 (- 2 %).

La force du dollar canadien et la faiblesse du prix des veaux de lait américains (Non-Packer Owned - NPO) ont contribué au maintien du prix du veau de lait du Québec à son plus bas niveau des six dernières années. Le volume de production a connu un recul au Québec par rapport à 2009 (- 3 %) et 2008 (- 10 %).

En 2010, la Régie a approuvé des modifications au Règlement sur la production et la mise en marché des veaux de lait ainsi qu'une demande d'exemption. Comme stipulé dans la convention de mise en marché, les membres de la table de fixation du prix se sont réunis à quelques reprises en 2010, afin d'établir la grille d'écarts de prix de l'année 2011. Les discussions de la table de fixation des prix se poursuivront en 2011.

Au cours de l'année 2010, le comité coûts de production veaux de lait (CCPVL) a poursuivi ses démarches auprès de la FADQ, afin qu'il apporte des corrections à la compensation 2009. À tout le moins, le plafonnement de la compensation unitaire a été éliminé. Le CCPVL a également fait de multiples représentations en vue de faire reconnaître le coût réel de l'alimentation.

## Orientations pour 2011

La Fédération collabore avec ATQ et la FADQ pour établir un système efficace de suivi des références de production.

Le comité de mise en marché explore également diverses possibilités de financement pour favoriser l'implantation du logement collectif dans les élevages. Cet élément est au cœur des discussions d'une réflexion stratégique que le CMMVL a débutée.

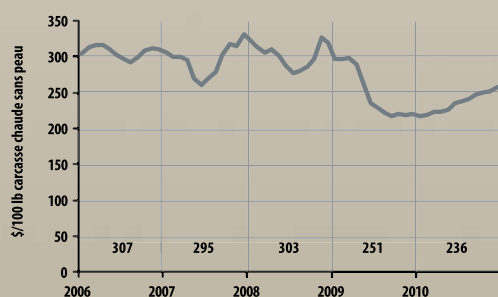
Plusieurs intervenants de l'industrie du veau de lait, dont les acheteurs, fournisseurs d'intrants et, bien entendu, les producteurs, seront invités à partager leur vision du secteur veau de lait pour les prochaines années.



Johanne Poulin, présidente du comité de mise en marché des veaux de lait

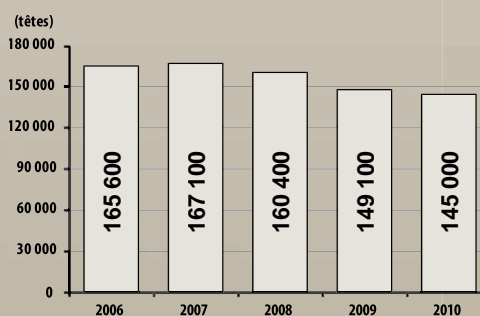
### VEAUX DE LAIT

Ventes directes aux abattoirs du Québec



### VEAUX DE LAIT

Volume



## Faits saillants

En 2010, le nombre de bovins réformés a augmenté de 11,5 % par rapport à l'année précédente. Ce sont 9006 bovins de réforme québécois de plus qui ont été abattus au Québec. Les producteurs québécois de bovins de réforme ont reçu un prix moyen de 567 \$ par tête vendue, soit le plus haut niveau depuis 2002.

Après de longues négociations, les nouvelles conventions avec les deux associations d'encans sont en vigueur depuis le 15 avril 2010. Dorénavant, les producteurs peuvent être payés par transfert bancaire et des taux différents ont été établis pour les commissions de vente des bovins de réforme, selon qu'ils soient livrés à un encan ou directement à l'abattoir Levinoff-Colbex de Saint-Cyrille-de-Wendover.

La grille de classement et d'écart de prix a été modifiée à deux reprises (février et août). Tout au long de l'année, l'agence de vente a travaillé au renforcement de la mise en marché pour qu'elle soit plus ordonnée et plus efficace, dans un objectif fondamental de commercialiser au Québec le maximum d'animaux qui y sont nés et élevés.

## Orientations pour 2011

En 2011, l'agence déposera un projet de modifications au Règlement sur la production et la mise en marché des bovins de réforme et des veaux laitiers du Québec. Il vise à renforcer l'ensemble des mesures incitatives qui ont été mises en place ou qui le seront pour favoriser la mise en marché des animaux nés et élevés au Québec dans cette même province.

À la suite de l'analyse du transport des bovins de réforme et des veaux laitiers, l'agence a adopté, dans un premier temps, le principe de péréquation

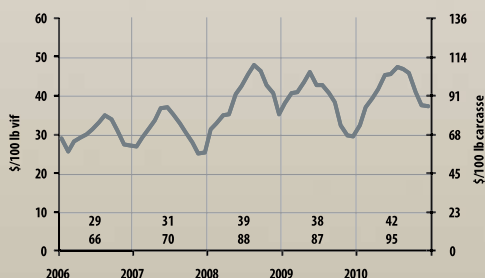
partielle du transport. L'idée étant qu'aucun producteur au Québec n'ait à payer plus de 40 \$/bovin de réforme pour son transport vers un encan, vers un parc de rassemblement ou directement à l'abattoir, selon évidemment la destination la moins coûteuse.

En 2011, l'agence mettra en place un système qui permettra de compenser les vices cachés. Elle consolidera aussi la mise en marché de la viande biologique. L'agence travaillera également à un projet de classement à l'encan de chaque veau laitier par un classificateur neutre. Les acheteurs pourraient s'adresser à l'agence pour leur faire part de leur commande de veaux.



### BOVINS DE RÉFORME

Ventes sur base carcasse du Québec  
(carcasse : calcul avec 44 % de rendement)



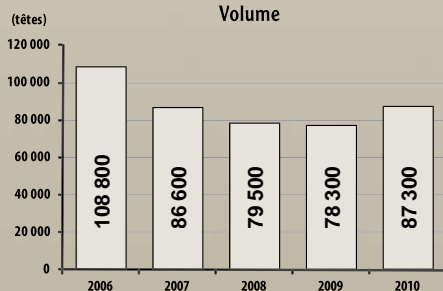
### VEAUX LAITIERS D'ENGRAISSMENT

Encans publics du Québec  
Bons mâles de tous poids



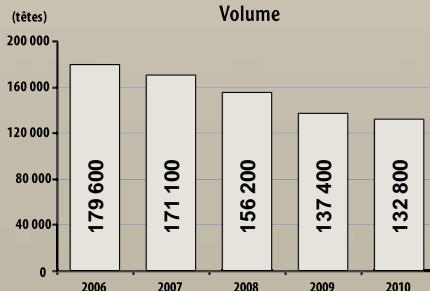
### BOVINS DE RÉFORME

Volume



### VEAUX DE LAITIERS

Volume



Pierre Ruest, président du comité de mise en marché des bovins de réforme et veaux laitiers

# Les comités de mise en marché et de négociation

À la fédération bovine, on retrouve cinq comités de mise en marché représentant chacun des secteurs de la production bovine. Chaque comité est composé des représentants régionaux du secteur respectif, d'un représentant de la Fédération et, si cela s'applique, d'une association accréditée.

Les comités de mise en marché sont responsables d'élaborer des stratégies de mise en marché adaptées à la réalité de leur production. Ils adoptent des règlements pour rendre la mise en marché plus ordonnée et efficace.

Dans chaque secteur de production, les pouvoirs et devoirs du comité de mise en marché s'apparentent à ceux d'un conseil d'administration. Chaque comité de mise en marché est également assisté d'un comité de négociation chargé d'élaborer, de réaliser et de conclure, conjointement avec la Fédération, les négociations dans son secteur de production.

Globalement, en 2010, les membres des comités de mise en marché se sont réunis à 24 reprises alors que les comités de négociation ont tenu 31 rencontres.

RÉGIONS	BOUVILLONS D'ABATTAGE	BOVINS DE RÉFORME ET VEAUX LAITIERS	VEAUX D'EMBOUCHE	VEAUX DE GRAIN	VEAUX DE LAIT
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	Dany Frappier	Paul Ten Have	Yves Marcoux	Vacant	Vacant
<b>Bas-Saint-Laurent</b>	Jacques Fortin	Pierre Ruest, prés. (CN)	Maurice Veilleux	Vital Potvin	Vacant
<b>Beauce</b>	Jules Côté	Bertrand Gagné	Thérèse G. Carbonneau, prés. (CN)	Vacant	Alain Marcoux
<b>Centre-du-Québec</b>	Jean-Pierre Sinotte	J.-Alain Laroche	Vacant	Céline Bélanger	Marco Richard (CN) François Mayrand (subst.) Diane St-Hilaire (subst.)
<b>Côte-du-Sud</b>	Alain Pelletier	Jean-Yves Gosselin (CN)	Normand Dumais	Gérard Lapointe, prés. (CN)	Daniel Lajoie, v.-p. (CN) Isabelle Hudon (subst.)
<b>Estrie</b>	Marco Doyon	Alain Bouffard	André Tessier	Antoine Doyon	Patrick St-Onge Annick Lapierre (subst.)
<b>Gaspésie</b>	Vacant	Guy Gallant	Étienne Lagacé (CN)	Vacant	Vacant
<b>Lanaudière</b>	Denis Ouellet	Jean-Guy Bouvier	Martin Drainville	Gérard Ricard	Vacant
<b>Mauricie</b>	Michel Trudel	René Perreault	Jean Lemay	Louis-Joseph Beaudoin	Vacant
<b>Outaouais-Laurentides</b>	Jacques Desrosiers, v.-p. (CN)	Philippe Leroux	Stanley Christensen, v.-p. (CN)	Vacant	Vacant
<b>Québec</b>	Guy D'Anjou	Normand Bourque	François Poirier	Magella Lemay	Rémy Pouliot Jocelyn Bilodeau (subst.) Pierre-Luc Nadeau (subst.)
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	Carol Tremblay	Steeve Bouchard	Pierre Dallaire (CN)	Lysette Harvey (CN)	Vacant
<b>Saint-Hyacinthe</b>	Michel Daigle, prés. (CN)	Jean-Marc Ménard, v.-p. (CN)	Gérald Brouillard	Jocelyn Grenier (CN)	Johanne Poulin, prés. (CN) Yves Barbet (subst.) Mario Robert (subst.)
<b>Saint-Jean-Valleyfield</b>	Normand Vinet (CN)	Denis Dumouchel	Serge Dethier	Robert Wynands, v.-p. (CN)	Fabien Fontaine (CN)
<b>Représentant Fédération</b>	Claude Viel (CN)	Yvon Boucher (CN) Étienne Lagacé (représentant CMMVE)	Yvon Boucher (CN)	André Ricard (CN)	Michel Daigle (CN)
<b>Association accréditée</b>	Sylvain Raynault (CN) (Société des parcs d'en- graissement du Québec)	Gabriel Rancourt (CN) (Fédération des produc- teurs de lait du Québec)	André Beaumont (Comité conjoint des races de boucherie, observateur)	—	—

## NOMBRE DE RÉUNIONS EN 2010

<b>Bouvillons d'abattage</b>	Comité de mise en marché : 6	Comité de négociation : 5
<b>Bovins de réforme</b>	Comité de mise en marché : 4	Comité de négociation : 5
<b>Veaux d'embouche</b>	Comité de mise en marché : 4	Comité de négociation : 6
<b>Veaux de grain</b>	Comité de mise en marché : 7	Comité de négociation : 10
<b>Veaux de lait</b>	Comité de mise en marché : 3	Comité de négociation : 5

prés. : président du comité de mise en marché et du comité de négociation  
v.-p. : vice-président du comité de mise en marché et du comité de négociation  
CN : membre du comité de négociation  
subst. : substitut

## Impact des tendances des consommateurs sur la production bovine

Les producteurs de bovins du Québec savent que depuis plusieurs années, la quantité de viande de bœuf consommée par habitant est en diminution, tant au Canada qu'aux États-Unis. C'est une tendance lourde, qui s'explique entre autres par une perception négative de certains attributs des viandes rouges. La production et la promotion des produits bovins doit s'ajuster à ces nouvelles réalités.

Les producteurs sont conscients que la production à la ferme demeure somme toute, très loin du produit final soit la viande qui est achetée par les consommateurs. La plupart des éleveurs ne font pas de la surtransformation. Ils vendent des carcasses et voient difficilement comment ils peuvent intervenir pour satisfaire aux nouveaux besoins de consommation en forte croissance, comme les repas prêts à manger. Bien évidemment, le rôle et la responsabilité d'y répondre reviennent aux transformateurs.

Par contre, les agriculteurs savent qu'ils ont le pouvoir de modifier à la base, au début de la chaîne, certains attributs, certaines méthodes de leur production pour que le produit final réponde davantage aux nouvelles exigences du marché. Cela est nécessaire autant pour les marchés de créneau que pour le marché de masse.

La traçabilité, de la terre à la table, permettra ultimement de distinguer les produits bovins sur le marché en indiquant leur origine et leur mode de production.

Les exigences des consommateurs sont en constante évolution. Pour rester dans le marché, les producteurs de bovins doivent être constamment à l'affût des changements porteurs et toujours prêts à modifier leurs façons de faire pour les rencontrer et en tirer profit.





Les producteurs de veaux de lait et de veaux de grain sont proactifs dans le domaine de la promotion de leur produit. Il y a plus de 25 ans déjà que ces deux secteurs se sont dotés d'un Fonds de promotion et de développement, afin d'accroître la notoriété de leurs produits et développer de nouveaux marchés.

## Veau de lait

### Faits saillants

La promotion du secteur s'est orientée autour du développement de projets spéciaux adaptés à chacune des bannières. Mentionnons entre autres la distribution d'un DVD avec tout achat d'escalope chez IGA. Le produit Veau de lait du Québec s'est également positionné sur Canal Vie dans plusieurs émissions du chef Louis-François Marcotte : *Le BBQ de Louis* et *Cuisinez comme Louis*.

Une page Facebook-veau de lait a été mise en ligne pour fidéliser le consommateur à la viande de veau de lait et l'inciter à fréquenter régulièrement le [www.veaudelait.com](http://www.veaudelait.com). Enfin, une vaste campagne de publicité et de promotion (concours) a été menée sur le portail Canoë.

### Orientations pour 2011

En 2011, les objectifs de marketing visent toujours à mousser la demande intérieure et d'y répondre tout en favorisant des activités promotionnelles sur des marchés hors Québec. La représentation sur la route demeure une activité importante, tant dans le secteur du service alimentaire que dans celui du marché de détail. L'utilisation des médias sociaux sera optimisée pour rejoindre cette clientèle bien précise.



Marie-Isabel Martineau,  
agente de promotion et  
de développement  
Veau de lait

Isabelle Ferland, agente de promotion  
Veau de grain



## Veau de grain

### Faits saillants

En 2010, les efforts de promotion de l'agence de vente furent orientés vers les chaînes Maxi et Loblaws où plusieurs activités ont permis de développer ces marchés. De plus, grâce à des présentations multiples, le Veau de grain du Québec a été introduit dans les magasins Super C à l'automne 2010. Le travail auprès des HRI s'est poursuivi et l'entente avec un distributeur américain a été maintenue.

### Orientations pour 2011

À la suite de la tenue de deux journées de développement de recettes, un nouveau livret de recettes sera produit en 2011. Il apparaît de plus en plus important de bien positionner le veau de grain dans le marché. À cet égard, une firme de communication a été engagée afin de repositionner le produit. Le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) a d'ailleurs contribué au financement de cette étude.

En 2011, l'agence de vente travaillera à l'introduction des normes HACCP dans le cahier des charges et à déterminer l'importance qu'on veut accorder à la certification et la façon dont elle doit être véhiculée auprès des consommateurs. Si tous ces éléments sont « attachés », les modifications substantielles à la stratégie de promotion pourraient être mises en branle au milieu de l'année 2011.







Les activités  
**GÉNÉRALES**



## Sécurité du revenu

Afin de respecter le plafond de compensation de 759 M\$, la FADQ a mis en place diverses mesures de resserrement. Beaucoup de représentations ont été faites soit pour éliminer certaines de ces mesures ou en réduire les impacts.

Ainsi, la Fédération a obtenu que les productions bovines ne soient pas soumises au plafonnement individuel, étant donné la décroissance de la production et les plafonnements déjà imposés à l'interne par certaines agences de vente (veaux de grain et veaux de lait).

Toutefois, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, bien que la Fédération se soit objectée, la FADQ impose une prime équivalente à 50 % de la compensation sur le volume admissible à l'ASRA qui dépasse la limite de trois fois la taille des modèles.

La FPBQ s'est également opposée au retrait de 25 % des entreprises les moins performantes des études de coûts de production. Après maintes pressions du milieu syndical, la FADQ s'est finalement engagée à retourner aux producteurs visés les sommes qu'elle aura retenues grâce à cette mesure, au terme de chacune des années de l'ASRA jusqu'en 2013, sans toutefois dépasser le budget global prévu.

## Fonds d'assurance

Les dernières années ont été marquées par des interventions importantes dans le secteur bovin entraînant une augmentation des primes d'assurance dans presque tous nos secteurs de production. La nouvelle méthodologie de tarification appliquée depuis 2010, qui répartit l'amortissement du déficit accumulé sur 15 ans au lieu de cinq ans, a jeté un peu de lest dans la prime payée par les producteurs vache-veau et bouvillons d'abattage.

Par contre, à cause de la baisse des volumes assurables, le remboursement du déficit pèse davantage sur les producteurs qui demeurent en production. En ce qui a trait aux veaux de grain et veaux de lait, les soldes prévus des fonds d'assurance demeurent positifs.

## Mise à jour des modèles de ferme

Le CECPA a débuté ses travaux en vue de réviser les modèles de coûts de production des veaux d'embouche et des bouvillons d'abattage. L'étude est réalisée en 2011 et porte sur les résultats de l'année 2010. L'application des nouveaux modèles de coûts de production est prévue à compter de l'année 2012.

## Les comités coûts de production (ASRA)

Des comités spécialisés sont spécifiquement mandatés pour suivre l'application du Programme ASRA et l'établissement des coûts de production.

Le dossier de la sécurité du revenu est traité régulièrement par le conseil d'administration, par les comités de mise en marché et les comités de négociation de chacun des quatre secteurs de production concernés. Le sujet se retrouve également à l'agenda de multiples rencontres avec les instances de l'UPA, de la FADQ, du CECPA et des autorités gouvernementales.

La Fédération siège également au nouveau Comité de coordination sur l'ASRA qui regroupe les fédérations sous ASRA, à l'image du Comité G05 pour les productions sous gestion de l'offre.

Bouvillons d'abattage	Veaux d'embouche	Veaux de grain	Veaux de lait
Denis Ouellet, prés. Sylvain Raynault Michel Trudel Marc Grimard Jacques Fortin (représentant semi-finition) Claude Viel (représentant de la Fédération)	Pierre Dallaire, prés. Maurice Veilleux Yves Marcoux Thérèse G. Carbonneau Claude Viel (représentant de la Fédération)	Gérard Lapointe, prés. Jocelyn Grenier Bob Wynands Lysette Harvey Claude Viel (représentant de la Fédération)	Johanne Poulin, prés. Fabien Fontaine Yves Barbet Daniel Lajoie Marco Richard Claude Viel (représentant de la Fédération)
<b>Nombre de réunions : 6</b>	<b>Nombre de réunions : 5</b>	<b>Nombre de réunions : 1</b>	<b>Nombre de réunions : 4</b>



## Païement anticipé

Depuis 2008, la Fédération agit comme agent d'exécution pour le Programme de paiement anticipé (PPA). Au 1<sup>er</sup> mars 2011, 515 producteurs de bovins avaient bénéficié du PPA (382 avances de secours et 164 avances standard). Les avances aux producteurs de bovins totalisent plus de 54 M\$, dont 30 M\$ pour la portion sans intérêt et 24 M\$ à un taux très avantageux (taux de base - 1 % pour le PPA de secours et taux de base - 0,25 % pour les PPA standards).

Pour la 1<sup>re</sup> campagne de PPA 2008-2009, « de secours », un premier sursis de remboursement (jusqu'au 30 septembre 2010) a été accordé aux producteurs. À la suite des représentations de la FPBQ, le gouvernement fédéral a accordé un 2<sup>e</sup> sursis de 18 mois qui se termine le 31 mars 2012. Grâce à ce 2<sup>e</sup> sursis, les producteurs de bovins du Québec économiseront plus de 1,5 M\$ en intérêts.

À la demande de la Fédération, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a également assoupli certaines règles relatives aux coopératives de financement permettant ainsi d'offrir un programme attrayant pour ses membres.

## Programmes de soutien à l'adaptation

La Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles 2010-2015 du MAPAQ comporte deux volets, soit les programmes d'aide aux entreprises individuelles et les programmes d'aide sectoriels.

L'aide aux entreprises individuelles propose des programmes de bonification des services-conseils, de remboursement d'intérêts et d'appui à la modernisation et à la compétitivité des entreprises. La Fédération invite tous les producteurs de bovins du Québec à vérifier leur admissibilité et à bénéficier au maximum de l'aide offerte pour améliorer la rentabilité de leur entreprise.

## Amas au champ

En juillet 2010, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs annonçait des modifications importantes au Règlement sur les exploitations agricoles (REA). Il est dorénavant permis à toutes les exploitations agricoles de procéder au stockage des fumiers en amas au champ.

Il est utile de rappeler que la Fédération travaillait sur ce dossier depuis plus de 15 ans. Aussi en 2007 et 2008, deux projets majeurs visant l'acquisition de nouvelles connaissances sur la gestion des amas au champ ont été réalisés. La Fédération s'est impliquée dans ces projets qui s'ajoutaient aux recherches déjà réalisées tant chez les producteurs qu'à l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).

Ce sont précisément ces projets qui ont permis de définir l'impact environnemental des amas et sur lesquels le ministère s'est appuyé pour proposer les modifications au REA.

La Fédération et plusieurs producteurs ont été au cœur du développement des connaissances sur les amas au champ en participant activement à la réalisation des différents projets, sans oublier les diverses représentations auprès des ministères concernés et la participation aux comités d'experts. Il y a lieu d'être fiers du travail accompli!

Enfin, pour améliorer les connaissances des producteurs sur la pratique des amas au champ, la Fédération a développé et coordonné une série de sessions de formation offertes à travers le Québec à l'automne 2010 et l'hiver 2011.

## Enclos d'hivernage

La dernière modification réglementaire n'apporte rien de nouveau quant aux enclos d'hivernage. La Fédération poursuit donc ses démarches, afin que soit reconnue la technique des enclos d'hivernage avec des normes et conditions adaptées à la réalité des fermes bovines québécoises.

Ainsi, après avoir participé à la réalisation de trois projets majeurs de recherche chez des producteurs et à l'IRDA, la Fédération a entrepris, à l'automne 2009, le projet « Évaluation et amélioration de la gestion agroenvironnementale des enclos d'hivernage et des bandes végétaives filtrantes ». D'une durée de deux ans, le projet vise à améliorer la performance environnementale des enclos d'hivernage et des bandes végétaives filtrantes et à déterminer les meilleures pratiques de gestion à utiliser au cours des périodes plus critiques.

Par ailleurs, l'IRDA a effectué, en 2009-2010, une analyse des guides de conception provenant de l'Ontario et du département de l'agriculture des États-Unis ainsi qu'une revue de littérature sur la technique. Deux nouvelles propositions de projets sont en élaboration pour faire suite à cette analyse.



### MRS

Rappelons d'abord que le 12 juillet 2007, le Canada interdisait l'utilisation des farines animales contenant des matières à risque spécifiées (MRS) dans les aliments de tous les animaux d'élevage. Les abattoirs de bovins canadiens se retrouvèrent alors dans une situation très difficile par rapport à leurs concurrents états-uniens qui ne subissaient pas de réglementation équivalente. Face à ces nouvelles difficultés, les abattoirs Gencor en Ontario et XL Foods en Saskatchewan ont cessé leurs activités.

Un sondage publié en 2009 par le Conseil des Viandes du Canada confirme que la réglementation canadienne sur les MRS entraînait des coûts récurrents de 31,70 \$ par bovin de réforme pour les abattoirs canadiens. Pour Levinoff-Colbex, c'est une dépense additionnelle de plus de 4 M\$ par année.

Les multiples représentations auprès du gouvernement fédéral ont finalement porté leurs fruits en 2010. Reconnaisant la perte de compétitivité causée par sa réglementation sur les MRS, le gouvernement fédéral a mis en place un programme de compensation financière. Un programme de 25 M\$ d'une durée d'un an est combiné à une enveloppe de 40 M\$ pour soutenir l'adoption de technologies permettant de réduire les coûts associés aux MRS. À ce jour, les solutions technologiques ne permettent pas de réduire de façon importante l'écart de compétitivité causé par la réglementation sur les MRS. L'industrie canadienne réclame le maintien du programme d'aide tant que les réglementations ne seront pas harmonisées.

### Fonds de recherche

Grâce au Fonds de recherche, trois nouveaux projets de recherche ont vu le jour en 2010 pour un total de 12 projets de recherche terminés, en cours ou amorcés, totalisant ainsi 2 748 711 \$. De ce montant, 780 721 \$ ont été investis par les producteurs procurant un effet de levier de 3,5 pour 1.

La Fédération mène également d'autres projets dont un sur la formation sur les amas au champ, le Programme Veau Vérifié en Ontario et au Québec, la formation pour Verified Beef Production et Bœuf Qualité Plus, la planification stratégique de la promotion dans le veau de grain, un projet de recherche sur la semi-finition au pâturage, la planification stratégique dans le cadre du Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés. Pour réaliser ces projets, la Fédération a reçu un soutien financier de plus de 360 000 \$ provenant de différents programmes gouvernementaux.

### Évaluation périodique

Le 10 novembre 2010, la Fédération a présenté sa 4<sup>e</sup> évaluation périodique devant la RMAAQ. Dans ce quatrième rapport, la Fédération a dressé le bilan des actions collectives depuis 2006 et démontré que le Plan conjoint est appliqué et administré de façon à servir l'intérêt de l'ensemble des producteurs tout en favorisant une mise en marché efficace et ordonnée des bovins.

Après chaque audience, la Régie rédige un rapport d'analyse et de recommandations. Le rapport d'analyse de la Régie ainsi que le rapport de la Fédération sont disponibles au [www.bovin.qc.ca](http://www.bovin.qc.ca).



## Information et communication

La Fédération priorise la communication destinée aux producteurs. Le bulletin *La Minute bovine* a été diffusée neuf fois en 2010 alors que quatre numéros de *Bovins du Québec* ont été insérés dans la *TCN*, sans compter la diffusion d'une page dans chaque publication du *Quebec Farmers' Advocate*. Un nouveau feuillet d'information sur Levinoff-Colbex (*La Capsule*), destiné aux élus de première ligne, a également fait son entrée en 2010.

À la suite d'une formation média destinée aux élus de la Fédération, un comité de communication composé de permanents et d'élus a été créé. Ce comité, responsable de coordonner et d'orienter les communications de la

Fédération a, à ce jour, recommandé plusieurs actions dont la principale vise, en 2011, l'évaluation de nos outils existants afin d'en bonifier leur impact.

Les statistiques des visites de notre site Internet augmentent constamment. En 2011, le Service des communications effectuera une refonte mineure de sa présentation visuelle.

Pour une deuxième année consécutive, des employés de la Fédération ont participé à l'activité « *Relais pour la vie* » à Longueuil. Cette activité sociale offre une visibilité positive pour l'ensemble des producteurs de bovins du Québec.

## Relations externes

Tout au long de l'année, les élus représentent la Fédération auprès de plusieurs comités et organisations reliés aux filières bovines québécoise et canadienne. Ils véhiculent les positions des producteurs de bovins du Québec et défendent leurs intérêts. Quelques exemples de représentations :

### Classement du bœuf et du veau

- Agence canadienne de classement du bœuf
- Comité québécois de classement du bœuf

### Commerce et exportation

- Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie
- Canada Beef Export Federation (CBEF)
- Groupe Export agroalimentaire (Québec-Canada)

### Identification permanente et traçabilité

- Agence canadienne d'identification du bétail
- Agri-Traçabilité Québec (ATQ)
- Agri-Traçabilité International (ATI)

### Génétique

- Comité consultatif provincial (CCP)
- Expo-Bœuf et le Congrès du Bœuf

### Santé animale

- Comité consultatif canadien sur la santé des animaux
- Comité consultatif québécois en santé animale

### Tables filières de l'industrie

- Table ronde sur la chaîne de valeur du bœuf (fédéral)
- Table filière du veau (provincial)
- Association canadienne du veau

### Union des producteurs agricoles

- Conseil général
- Comité de coordination sur l'ASRA
- Comités consultatif et d'administration de l'immeuble
- Table de travail sur la mise en marché
- Table de travail sur le commerce international
- Table de travail sur la sécurité du revenu et les outils financiers
- UPA DI (organisme apparenté)
- Comité de vérification (financier)
- Comité de suivi relatif à l'abattoir Levinoff-Colbex (UPA/FPLQ/FPBQ)
- Table de travail sur l'agriculture biologique
- Table de travail sur les contributions des fédérations et syndicats spécialisés

### Université Laval

- Chaire en analyse de la politique agricole et de mise en marché collective





# Le syndicalisme D'AFFAIRES



Les producteurs de bovins du Québec sont impliqués dans deux entreprises d'importance pour l'industrie du bœuf et du veau au Québec.

## Réseau Encans Québec

Détenu à 50 % par la Fédération, Réseau Encans Québec (REQ), créé en 2002, est principalement actif dans la mise en marché des veaux d'embouche, des bovins de réforme, des veaux laitiers et des agneaux. REQ est la plus importante entreprise de vente d'animaux vivants par encan dans l'est du Canada et commercialise plus de 80 % du bétail vendu par encan au Québec.

Constitué de quatre membres nommés par la Fédération et par Gestion S.T.M. inc., le conseil d'administration est composé de MM. Claude Viel, Michel Dessureault, Edoardo Maciocia et René St-Pierre.

### Faits saillants 2010

REQ a concentré ses opérations à Saint-Isidore, Danville et Saint-Hyacinthe. Depuis janvier 2009, REQ opère également un parc de rassemblement de bovins de réforme dans les installations de l'abattoir Levinoff-Colbex à Saint-Cyrille-de-Wendover. En 2010, 45 % des bovins de réforme du Québec ont été livrés directement à l'abattoir.

REQ coordonne également des services de rassemblement de bovins de réforme et de veaux laitiers dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, Saint-Jean-Valleyfield et Mont-Laurier. De plus, en partenariat avec la Fédération, REQ a développé un système de ventes supervisées de veaux d'embouche en vue d'offrir aux producteurs des régions périphériques dépourvues d'encans un service adapté à leur situation.

Le système de ventes supervisées de veaux d'embouche développé par REQ fait maintenant partie de la convention de mise en marché qui lie tous les encans à la Fédération. Principalement utilisé par les producteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi-Témiscamingue, ce service a permis de mettre directement en marché plus de 5000 veaux en 2010.

Aussi, afin de répondre aux besoins du marché japonais en bouvillons âgés de moins de 21 mois au moment de l'abattage, REQ a adapté son système de traitement de l'information en rendant disponible aux acheteurs, l'âge des veaux d'embouche dans l'arène de vente au moment de leur vente.

### Résultats financiers

Grâce à ses efforts de rationalisation et au contrôle serré des dépenses, REQ a réussi en 2009-2010 à améliorer sa performance financière et présentera, encore cette année, un résultat positif.

## Levinoff-Colbex

Depuis 2006, Levinoff-Colbex S.E.C. est la propriété de la Fédération des producteurs de bovins du Québec. L'entreprise opère deux installations : l'abattoir à Saint-Cyrille-de-Wendover et le centre de découpe à Montréal. Avec plus de 300 employés, Levinoff-Colbex demeure la plus importante entreprise d'abattage et de découpe de vaches de réforme dans l'est du Canada.

### Faits saillants 2010

En 2010, Levinoff-Colbex devrait terminer l'exercice avec des profits d'exploitation. C'est une amélioration de plus de 7 M\$ des résultats d'exploitation comparativement à l'année dernière. Ce redressement est attribuable en grande partie à trois facteurs :

- Une hausse substantielle des revenus de ventes des peaux et des sous-produits, de l'ordre de 30 \$ par tête;
- La mise en place du programme de compensation financière pour les MRS d'une durée d'un an. Ce soutien du gouvernement fédéral représente plus de 4 M\$ pour Levinoff-Colbex;
- La hausse du volume hebdomadaire d'abattage de vaches et de bouvillons qui passe d'environ 2600 têtes en 2009 à 3000 têtes en 2010.

En 2010, Levinoff-Colbex a abattu et découpé à forfait quelque 10 000 bouvillons pour une entreprise japonaise. C'est le système de traçabilité mis en place au Québec qui a permis de conclure cette entente. Les livraisons de vaches de réforme en direct à l'abattoir représentent maintenant la moitié des volumes du Québec.

En 2010, les membres de 12 conseils d'administration de syndicats régionaux (150 administrateurs) ont visité l'abattoir Levinoff-Colbex.

### Contribution spéciale de 53,86 \$

La perception de la contribution s'est poursuivie en 2010. Outre l'envoi des factures à tous les producteurs laitiers, la Fédération a entrepris des démarches auprès de la RMAAQ afin de percevoir les producteurs n'ayant pas payé leurs factures de 2008 et 2009.

Fort de jugements favorables de la RMAAQ et d'homologation de la Cour supérieure, en janvier 2011, la Fédération enclenchait les dernières procédures qui permettront de faire saisir les montants dus sur la paie de lait des producteurs concernés.

Rappelons que près de 98 % des producteurs laitiers ont acquitté leur facture 2008, 97 % pour 2009 et 88 % d'entre eux ont payé leur facture 2010. Les prélevés de tous les producteurs vache-veau sont payés à 100 % puisqu'ils sont collectés directement par la FADQ sur leur paiement de l'ASRA.

### Améliorer la rentabilité

Dans le cadre du Programme d'amélioration de l'abattage mis en place par le gouvernement fédéral, Levinoff-Colbex a déposé un projet de modernisation (usine intégrée) de ses infrastructures.

L'entreprise a reçu une offre conditionnelle de 9,6 M\$ d'AAC. À ce jour, aucun versement n'a été effectué puisque les travaux ne sont pas amorcés. Les démarches se poursuivent auprès du gouvernement du Québec et d'autres partenaires privés œuvrant dans le secteur des viandes pour compléter le financement du projet. Levinoff-Colbex a demandé à AAC de prolonger son offre de financement.



Les producteurs de bovins sont regroupés en syndicats régionaux. Chaque syndicat régional possède son propre conseil d'administration. Son président siège au conseil d'administration provincial de la Fédération. En plus d'assurer une représentation régionale, les syndicats mettent en œuvre des projets de développement de la production et collaborent à la mise en marché des bovins.

Dans chacune des régions, un secrétaire assume la planification et le suivi des activités courantes du syndicat. Tous les secrétaires régionaux se réunissent deux fois par année pour discuter des orientations de la Fédération et de la production bovine.

## Abitibi-Témiscamingue

**Téléphone : 819 762-0833**  
Télécopieur : 819 762-0575  
Président : Stanislas Gachet  
Secrétaire : Nathalie Dufresne  
Courriel : ndufresne@upa.qc.ca

## Bas-Saint-Laurent

**Téléphone : 418 723-2424**  
Télécopieur : 418 723-6045  
Président : Claude Viel  
Secrétaire : Pierre Duchesne  
Courriel : pduchesne@upa.qc.ca

## Beauce

**Téléphone : 418 228-5588**  
Télécopieur : 418 228-3943  
Présidente : Thérèse G. Carbonneau  
Secrétaire : Mario Rodrigue  
Courriel : mrodrigue@upa.qc.ca

## Centre-du-Québec

**Téléphone : 819 293-5838**  
Télécopieur : 819 293-6698  
Président : J.-Alain Laroche  
Secrétaire : France Trudel  
Courriel : ftrudel@upa.qc.ca

## Côte-du-Sud

**Téléphone : 418 856-3044**  
Télécopieur : 418 856-5199  
Président : Daniel Lajoie  
Secrétaire : Isabelle Desrosiers  
Courriel : idesrosiers@upa.qc.ca

## Estrie

**Téléphone : 819 346-8905**  
Télécopieur : 819 346-2533  
Président : Antoine Doyon  
Secrétaire : Robert Trudeau  
Courriel : rtrudeau@upa.qc.ca

## Gaspésie

**Téléphone : 418 392-4466**  
Télécopieur : 418 392-4862  
Président : Guy Gallant  
Secrétaire : Jean-Paul St-Onge  
Courriel : jpst-onge@upa.qc.ca

## Lanaudière

**Téléphone : 450 753-7486/87**  
Télécopieur : 450 759-7610  
Président : André Ricard  
Secrétaire : Claude Laflamme  
Courriel : claflamme@upa.qc.ca

## Mauricie

**Téléphone : 819 378-4033**  
Télécopieur : 819 371-2712  
Président : René Perreault  
Secrétaire : Réjean Gervais  
Courriel : rgervais@upa.qc.ca

## Outaouais-Laurentides

**Téléphone : 450 472-0440**  
Télécopieur : 450 472-8386  
Président : Gib Drury  
Secrétaire : Luc Fuoco  
Courriel : lfuoco@upa.qc.ca

## Québec

**Téléphone : 418 872-0770**  
Télécopieur : 418 872-3386  
Président : Bertrand Bédard  
Secrétaire : Nadia Forget  
Courriel : nforget@upa.qc.ca

## Saguenay-Lac-Saint-Jean

**Téléphone : 418 542-5666**  
Télécopieur : 418 542-3011  
Président : Gilles Murray  
Secrétaire : Claire Simard  
Courriel : csimard@upa.qc.ca

## Saint-Hyacinthe

**Téléphone : 450 774-9154**  
Télécopieur : 450 778-3797  
Président : Yvon Boucher  
Secrétaire : Roch Guay  
Courriel : rguay@upa.qc.ca

## Saint-Jean-Valleyfield

**Téléphone : 450 454-5115**  
Télécopieur : 450 454-6918  
Président : Eddy Proulx  
Secrétaire : Sylvain Maher  
Courriel : symaher@upa.qc.ca



Fédération  
des producteurs  
de bovins  
du Québec



555, boul. Roland-Therrien, bureau 305  
Longueuil (Québec) J4H 4G2  
Tél.: 450 679-0530 / Téléc.: 450 442-9348  
fpbq@upa.qc.ca / www.bovin.qc.ca

